

**CCAS de Frazé**

**Procès-verbal du conseil d'administration  
du C.C.A.S. du vendredi 11 Avril 2014 à 16 heures**

**Ordre du jour :**

- 1°) – Mise en place du conseil d'administration**
- 2°) – Election du Vice-Président**
- 3°) – Questions diverses**

-----

**1°) – Mise en place du conseil d'administration**

Suite à la désignation des quatre délégués du conseil municipal par délibération du 28 Mars 2014,

Suite à la réception de quatre candidatures et à la nomination des quatre membres par arrêté du Maire en date du 7 Avril 2014

Le vendredi 11 Avril 2014 à 16 heures les membres du conseil d'administration se sont réunis à la salle de la Mairie de Frazé, sous la présidence de Brigitte Pistre, Maire.

A savoir :

. **Maryse Allender, Dominique Béquignon, Alain Gauthier, Mireille Leroy**, délégués du conseil municipal

. **Jeanine Brouard, Joël Destouches, Monique Ducloux, Odile Normand** (absente excusée donnant pouvoir à Monique Ducloux) membres désignés par arrêté du Maire.

soit les huit membres composant le bureau du C.C.A.S. sous l'autorité de Mme le Maire, Présidente de Droit.

Brigitte Pistre indique que le conseil d'administration du C.C.A.S. est installé.

Mireille Leroy est désignée secrétaire de séance.

**2°) – Election du Vice-président**

Brigitte Pistre invite le conseil d'administration à procéder à l'élection du Vice-président.

Nombre de membres présents : huit et un pouvoir

Nombre de suffrages exprimés : neuf

M. Alain Gauthier a obtenu neuf voix et est élu à l'unanimité, Vice-président du C.C.A.S.

Brigitte Pistre rappelle les missions du C.C.A.S. et précise que les membres du C.C.A.S. sont soumis au devoir de réserve et doivent traiter, en toute discrétion, les dossiers présentés.

### **3°) – Questions diverses**

Lecture du courrier de Mireille Leroy cosigné par plusieurs habitants de Frazé qui s'inquiètent de la désertification médicale dans notre région.

Brigitte Pistre donnera réponse à ce courrier et assure qu'elle fera remonter la requête aux acteurs locaux en charge des questions de santé. « *Ce problème est récurrent dans les territoires ruraux. L'ensemble des responsables santé territoriaux et élus locaux sont depuis longtemps soucieux de cette désertification médicale et tout est mis en œuvre pour inciter les médecins à s'installer dans le Perche. A ce jour plusieurs projets de maison de santé, dont une à Brou, sont en cours d'avancement* ».

#### **Banquet des Séniors :**

Ce banquet aura lieu le jeudi 8 Mai 2014 à 12 heures 30 à la salle des fêtes.

Les invitations seront très prochainement envoyées avec réponse avant le 24 Avril 2014.

Le menu est choisi parmi les propositions adressées par Franck et Sandrine Kozohorsky qui assureront la prestation.

Brigitte Pistre rappelle que les bénéficiaires du banquet et des colis de fin d'année sont :

**Les habitants de Frazé âgés au minimum de 65 ans dans l'année et répondant à un de ces deux critères :**

- **soit habitant Frazé en résidence principale (inscrits ou non sur les listes électorales)**
- **soit y ayant une résidence secondaire, sous condition d'être inscrits sur les listes électorales, ce qui atteste de leur attache réelle avec la commune.**

**Les personnes inscrites sur les listes électorales de Frazé mais n'y résidant pas ne sont pas concernées par le banquet et le colis, qu'ils perçoivent sûrement dans leur lieu de résidence effective.**

Les personnes en maison de retraite recevront un colis de fête adapté à leur état de santé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.